

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
 (Cette demande doit être impérativement retournée à la Police Municipale
 dans un délai minimum 15 jours ouvrables avant la date prévue de l'installation)

Je soussigné(e)..... agissant en mon nom propre
 agissant au nom et pour le compte de l'entreprise :
 ayant son siège social ou domicile à :

Tél. Fax

DEMANDE L'AUTORISATION D'INSTALLER OU D'ENTREPOSER SUR LE DOMAINE PUBLIC

un échafaudage une clôture de chantier une benne un dépôt de matériaux (nature) un camion avec nacelle autre (à préciser).....

à l'adresse suivante :

sur trottoir sur chaussée sur trottoir et chaussée

pour exécuter les travaux de:

autorisés par:

- Permis de construire N° du

- Permis de démolir N° du

- Déclaration préalable N° du

sans document particulier

Surface d'occupation envisagée : Largeur au sol (en mètre) :

Longueur au sol (en mètre) :

Durée de l'occupation : du au

Je m'engage à respecter scrupuleusement:

- les conditions d'occupation répertoriées dans l'autorisation qui me sera transmise,

- à payer à la Collectivité, les droits d'occupation correspondants et ce conformément à la délibération du Conseil Municipal.

Ale..... Signature,

Nota : Fin de travaux ou prolongation n'oubliez pas de nous contacter en indiquant la date effective de ces derniers

Mairie de Château-Thierry – Police Municipale, 1 place de l'Hôtel de Ville, 02400 Château-Thierry – Mail : policemunicipale@ville-chateau-thierry.fr

DROITS DE VOIRIE

Occupation du domaine public (échafaudage, sauf échafaudage volant, palissade de chantier, barrière de sécurité, dépôt de matériaux, faux trottoir, véhicule de chantier, benne, bétonnières et tous engins analogues, bungalow de chantier)	Par m ² par jour (facturable dès le 3 ^{ème} Jour)	1,00 euros
Occupation de sol par l'emprise d'une palissade durée supérieure ou égale à 3 mois	Par m ² par mois	4,95 euros
Grue mobile et camion nacelle	Forfait	16,45 euros